



Prestation d'étude et de mise en oeuvre d'une démarche participative et collaborative de préparation à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Saillans

document

établi le

07/07/2016

SYNTHESE de l'atelier du futur n°3 : tables thématiques (02 juillet 2016)

Code projet : SAI

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saillans

Rédacteur : Claire Bonneton, urbaniste et paysagiste

Cette synthèse reprend par thématique les enjeux issus des ateliers du futurs 1 et 2 (Grande Carte et Balades) auxquels sont ajoutés les objectifs de la révision rédigés par les participants de l'atelier du futur n° 3 : Tables thématiques, qui s'est tenu le samedi 2 juillet de 10h à 13h à Saillans. Cet atelier était animé par la TURbine à Graines et Claire Bonneton.

Ces enjeux seront traduits en objectifs de révision du PLU, en vue de la délibération de révision du PLU.

Le 02 juillet après-midi, de 15h à 17h s'est tenue une réunion d'information et de débat sur les modalités de la concertation. La démarche du PLU a été rappelé, ainsi que la phase dans laquelle se déroule les ateliers, c'est çà dire en vue de la rédaction de la délibération de la révision du PLU. Plusieurs outils participatifs ont été présentés, en indiquant les phases du PLU concernées et leur degré de participation. Le panel citoyen, qui relève d'un degré participatif élevé, puisqu'il s'agit de prise de décisions, a également été présenté et débattu. Cette réunion était animé par la mairie de Saillans, le Conseil des Sages et Claire Bonneton.

MODALITES DE CONCERTATION

Suite à la présentation, les questions suivantes ont été soulevées :

Concernant le Panel :

- Comment est réalisé le tirage au sort ?
- Quel rôle dans le processus PLU pour ceux qui n'ont pas été tirés au sort ?
- La liste électorale est-elle représentative ?
- Le panel citoyen est-il validé ?
- Quelles sont les autres alternatives ?
- Une rétribution peut-elle être mise en place pour le temps passé ?
- Quelle représentativité des tirés au sort ? Quel nombre de personnes ?
- Que se passe-t-il si des membres du panel abandonne leurs fonction ? renouvellement du panel ?
- Quels sont les inconvénients du panel ?
- Quelle mission, quel pouvoir pour le panel ?

Autres

- Comment faire part de son avis sur les outils ?
- Qui nomme les experts ?
- Comment impliquer les mineurs, comment faire participer les enfants ?
- Quel rôle des extérieurs au village ?
- Développer des outils collaboratifs en lien avec le forum
- Comment interroger le plus grand nombre ?
- Les outils sont-ils fixés avant la consultation du bureau d'études ?



TABLES THEMATIQUES : OBJECTIFS DE REVISION

Chaque thématique est déclinée en 5 parties :

- 1 : sous-thématique en lien
- 2 : constats / questions issus des ateliers précédents
- 3 : objectifs de révision rédigés par les participants à l'atelier du futur n° 3 Tables thématiques
- 4 : sujet de débat n'ayant pas fait consensus lors des tables thématiques
- 5 : sujet qui a posé question / fait débat lors des tables thématiques

NB : Les mots entre guillemets «» correspondent à des citations d'habitants.

THÉMATIQUE SOLIDARITÉS

1- Sous-thématiques en lien :

- habitat et mixité des populations
- développement de l'économie locale dont l'agriculture de proximité, les commerces de proximité et les services

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- la MAPAD est trop éloignée du village
- des jeunes au budget limité, des anciens dans de trop grands logements et / ou isolés
- Une urbanisation qui ne doit pas être individualiste (lotissement pas organisé, avec impasses et pas d'espaces communs).
- Comment rapprocher les générations ?
- Comment faciliter les complémentarités ?
- De l'habitat pour tous (propriétaires, locataires) dans le centre-bourg ?

3- Objectifs de la révision :

- Ne pas laisser au bord de la route :
 - intégration de toute la population. Mixité de la population, y compris saillanssons de souche
 - donner la possibilité de vivre autrement : habitat léger, travail saisonnier
 - proposer des logements sociaux (notamment réhabilitation des maisons vacantes)
 - proposer des lieux d'accueil saisonniers
- Développer des lieux ou espaces de vie
 - favoriser les lieux intergénérationnels et les espaces dédiés à la vie sociale dans les quartiers
 - développer les lieux d'échanges et de services
- Renforcer l'économie locale
 - favoriser l'agriculture et l'artisanat
 - encourager les commerces de proximité et autres (ex : librairie)

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

RAS

5 - Sujet faisant question

RAS

THÉMATIQUE PROXIMITÉ

1- Sous-thématiques pouvant être abordées :

- déplacements
- proximité des espaces naturels
- localisation de l'urbanisation future
- réhabilitation du centre-ancien / attractivité du centre -ancien (habitat / commerces)
- équipements publics

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- Proximité de la nature (Drôme, balades)
- Présence de commerces, proches, sur place
- MAPAD trop éloignée de la vie du village, idem lotissement à l'ouest.
- Jusqu'à quelle distance du centre peut-on développer de l'habitat ? A quel moment n'est on plus «proche» à pied du centre ? Ne pas développer l'habitat de manière excentrée.
- Comment reconquérir les maisons fermées (résidences secondaires ? Vacances ?) qui sont bien placées (centre) ?
- Augmenter la capacité d'accueil dans le centre ou à proximité.
- Densifier, limiter l'expansion, pour préserver la proximité (déplacements à pied aisés, accès au centre village).
- Quel accueil des saisonniers ?

3- Objectifs de la révision :

- Vivre à pied
 - disposer de services, emplois, commerces, espaces naturels et de loisirs accessibles à pied (santé, culture, éducation, équipements)
 - limiter la circulation des voitures
 - favoriser la circulation à pied dans Saillans : ZA, gare, Samarins...
- Urbanisation raisonnée
 - équilibre des types d'espace (naturel, agricole, habitat urbain, etc...)
 - adapter le développement urbain à la capacité du territoire en terme d'équipement et infrastructures (réseaux, voirie, déchets, etc).
 - alternance des zones densifiées / aérées au sein du coeur du village et quartiers
 - penser la proximité en temps de déplacements (à pied) en rapport au type de public (âge, mobilité, handicap, exemple Mapad)
- Favoriser la rencontre / mixité
 - appropriation des places publiques
 - équipements favorisant l'intergénérationnel (salle des fêtes)
 - autres équipements spécifiques : sportifs, jeunes
- Penser les modalités d'accueil, les développer et les améliorer :
 - saisonniers
 - groupes pour événements ponctuels
 - habitat léger
- Favoriser / développer l'autonomie alimentaire
 - préserver / réserver les terres agricoles à vocation alternative
 - préserver / réserver des jardins (partagés et particuliers)
 - favoriser l'implantation d'élevages (entretien du paysage des coteaux, valorisation des terres non arables, fermiers)

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

RAS

5 - Sujet faisant question

RAS



THÉMATIQUE CONVIVIALITÉ

1- Sous-thématiques pouvant être abordées :

- commerces et services de proximité
- déplacements
- forme et typologie de l'habitat
- espaces de rencontres : espaces publics, jardins partagés, équipements publics, etc.

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- Le lien social est aisé, forte convivialité très appréciée : liée au nombre d'habitants, à la présence de commerces, à la présence de la Drôme dans le village, à la présence de nombreuses ruelles peu ou pas circulées (les viols), au centre-bourg compact et investi où il fait bon flâner. «Un bourg à dimension humaine».
- De nombreux commerces, services, commodités.
- Nombreux loisirs possibles, nombreuses associations, commune dynamique en terme de lien social (élan d'accueil) «ouverture d'esprit traditionnelle»).
- Des espaces publics (places et rues) qui pourraient devenir des lieux de convivialité et de rencontre dans le village ancien et qui sont dédiés à la voiture (même lorsqu'elle n'occupe pas l'espace réellement). Re-déployer / ré-investir l'espace public.
- Des espaces en friche à reconquérir.
- Favoriser l'interrelation dans les projets d'habitat.

3- Objectifs de la révision :

Favoriser les lieux d'échanges et de rencontre

- Maintenir des lieux et des équipements d'échange : commerces, cafés, espaces publics, salle des fêtes
 - Réhabilitation du coeur de village pour retrouver des logements et se réappropriier des espaces publics de rencontre (place se village)
 - Faciliter la connection entre les quartiers
 - Réserver des zones vertes à proximité du centre-bourg
 - Penser toutes les décisions à l'échelle d'un village qui vit :
 - tailles de Saillans
 - circulation et accès
 - diversité des habitants et des usagers (âge, habitants / touristes, corps de métier). Sécurité des enfants, personnes âgées,
- etc.

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

RAS

5 - Sujet faisant question

RAS

THÉMATIQUE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

1- Sous-thématiques pouvant être abordées :

- grand paysage, Drôme
- structures paysagères spécifiques : structure agricole / jardins à proximité du village, route royale, canaux, etc.
- environnement (ressources, biodiversité, etc.)
- intégration des constructions (existantes / futures) et des infrastructures
- localisation du développement urbain, mitage

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- Un environnement de qualité : environnement naturel très présent, beaux paysages, vue sur les Trois becs (la Roche Courbe) et accessible. Micro-climat. Des espaces agricoles, des champs à côté du village.
- Un site éco-touristique de grande qualité.
- La présence de la Drôme (très attractive) et sa forte proximité du centre-village (le «jardin sauvage du village»)
- «Saillans Porte du Diois»
- Une zone d'activité très mal intégrée, visible de partout.
- Un paysage qui a été beaucoup mité, un manque de cohérence dans l'urbanisation passée (lotissement à l'entrée ouest notamment, MAPAD excentrée).
- Une concurrence entre les usages agricoles des terres et l'urbanisation (aux Samarins, en partie ouest de l'extension du bourg).
- Préserver l'aspect jardiné des Samarins ?
- Où construire demain ?
- Comment organiser l'habitat pour éviter le mitage ?
- Des secteurs spécifiques à améliorer : entrée du village au niveau du pont + zone d'activités.
- Avoir une vision à long terme pour faire durer ce qui existe et nous tient à coeur, maintenir la qualité de vie.
- Préserver la qualité de vie, maîtriser l'accroissement, en limitant les possibilités d'expansion et en densifiant.

3- Objectifs de la révision :

- Préserver l'aspect naturel de la rivière et maîtriser le développement touristique
- Densifier les zones constructibles et maîtriser les hauteurs du bâti
- Respecter les caractéristiques esthétiques dans le bâti ancien (intégration). Abaques autour de l'église.
- Préservation des espaces verts.
- Préserver et favoriser la vie locale : commerce et artisanat, production maraîchère, agricole et viticole.

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

- La minéralisation du village

5 - Sujet faisant question

- Rendre possible de rebâtir sur des ruines éloignées ?



THÉMATIQUE DÉPLACEMENTS

1- Sous-thématiques pouvant être abordées :

- déplacements motorisés / doux
- stationnement
- tourisme

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- Un centre dans lequel on peut aisément se déplacer à pied (nombreuses ruelles)
- Des difficultés de circulation dans le centre, insécurité pour les enfants, la priorité reste donnée à la voiture. La voiture représente une réelle contrainte «acceptée». Comment serait le village sans voiture, redonné aux piétons et aux enfants ?
- Des difficultés de stationnement dans le centre, surtout en été.
- Autour du village ancien, des déplacements piétons à faciliter : passerelle vers la gare, autres secteurs difficiles, allée des platanes peu adaptée aux piétons.
- Des problèmes ponctuels de circulation le matin autour de l'école.
- Nuisances sonores de la déviation.
- La voie rapide coupe en deux le territoire. Recréer du lien ?
- Le tourisme : une ouverture, des échanges, participe à la vie du village
- Le tourisme peut prendre trop de place : nombreux touristes, problèmes de stationnement
- Préserver les déplacements piétons aisés / les améliorer / les développer.
- Développer les chemins à l'ouest du village entre la route royale et la Drôme.
- Comment gérer la circulation et le stationnement en centre-bourg ?

3- Objectifs de la révision :

- Secteur Gare
 - promouvoir et désenclaver l'accessibilité à la gare
 - développer l'intermodalité du secteur (bus - train - vélo - parkings - piétons)
- Limiter les voitures en ville
 - développer les stationnements en périphérie (Tourtoiron, le Temple, la gare)
 - développer et sécuriser les liaisons piétons et vélos des quartiers périphériques (Samarins, Chapelains, Maladrerie)
- Centre-bourg
 - fluidifier et sécuriser les déplacements dans le centre-bourg
 - priorité aux modes doux (piétons, vélos, et PMR)
 - régler les points chauds (cf. schéma dans les photos)
 - à long terme recentrer le «coeur du village» vers la grande rue et le prieuré (nouveaux commerces, boulodrome, accès à la Drôme, etc.)

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

RAS

5 - Sujet faisant question

RAS

THÉMATIQUE INSERTION URBAINE / ARCHITECTURE / PATRIMOINE

1- Sous-thématiques pouvant être abordées :

- insertion des constructions dans le paysage naturel ou bâti : forme urbaine, architecture
- mise en valeur du patrimoine bâti : bourg ancien, cabanons

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- Un village ancien très apprécié : patrimonial, ruelles. Réhabilitations pas toujours satisfaisantes en terme de qualité / mise en valeur. Il pourrait être mis en valeur : par le traitement des espaces publics et un travail sur les réhabilitations. Par une aération / démolition de certains bâtiments ?
- Les cabanons, les bélières sont des éléments patrimoniaux à mettre en valeur.
- Une architecture future qui doit être en cohérence avec l'architecture locale / Aspects hétérogènes des constructions.
- Permettre le développement de l'habitat léger ? où et quel impact (anthropisation de secteurs naturels) ?
- Réhabiliter les anciens logements délaissés et développer l'habitat principal.
- Mettre en valeur le bourg ancien (espaces publics, réhabilitations).
- Harmoniser l'habitat en périphérie.

3- Objectifs de la révision :

- Favoriser l'accès à l'habitat existant en réglementant les «volets clos» (maisons vides). Aide à la rénovation.
- Favoriser la continuité de l'habitat en densifiant les zones urbanisables. Augmentation de la fiscalité sur les terrains bénéficiant des équipements urbains.
- Retravailler les règles Monuments historiques pour garantir l'identité architecturale et patrimonial.
- Préserver l'agriculture en général et en lien avec le tourisme (gîtes). Ne pas mitiger les espaces agricoles.
- Aider les porteurs de projets dans leurs investissements, par des aides incitatives (conseil et aides financières)
- Réfléchir à la création de périmètres thématiques : enfance, santé, loisirs)

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

- Préserver absolument les ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de toute construction.

5 - Sujet faisant question

- Quelle place pour l'habitat léger, quelles conditions, où ?
- Quelle définition du patrimoine ?
- Faut-il éviter le mitage ?
- Faut-il alléger les contraintes des Bâtiments de France pour favoriser les économies d'énergie ?
- Des règles simples d'urbanisme ou un urbanisme contrôlé ?

THÉMATIQUE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1- Sous-thématiques pouvant être abordées :

- maîtrise de l'énergie
- économie locale : agriculture / jardins de proximité, emplois locaux, insertion des activités dans le tissu urbain, etc.
- transports / déplacements : transports en commun, modes doux, etc.
- habitat : forme, densité, localisation, etc.
- préservation des ressources du territoire (au sens large : foncier, paysage, environnement)
- autonomie du territoire

2- Constats et questions mis en évidence précédemment :

- Une gare et des transports publics existants et nécessaires.
- Un bassin d'emplois limité aujourd'hui.
- Une monoculture très présente visuellement, faiblesse économique.
- Développer l'économie locale.
- Favoriser le jardinage.
- Préserver les bonnes terres à maraîchage, et notamment celles qui sont irriguées (parfois il existe encore des bélières (= petits canaux)) ou proche de la Drôme.
- Préserver la possibilité d'une production locale et de cultures vivrières.
- Comment aller vers une autonomie énergétique ?

3- Objectifs de la révision :

- Favoriser une agriculture locale, vivrière et diversifiée par le maintien, et la requalification d'espaces agricoles pour tendre vers l'autonomie alimentaire communale
- Favoriser des pratique des équipements peu consommateurs d'énergie et d'intrants (matériaux) dans l'habitat.
- Développer et favoriser des moyens de production d'énergie écologiques, renouvelables et diversifiés avec des points de production variés avec un objectif de couverture des besoins locaux.
- Optimiser la coexistence des enjeux liés à la transition énergétique avec les enjeux fonciers (localisation, zonage, densification)
- Encadrer l'offre touristique à travers la gestion des espaces naturels en vue d'un tourisme responsable.

4- Sujet n'ayant pas fait consensus

- RAS

5 - Sujet faisant question

- Quels leviers pour faciliter le réaménagement des locaux à vocation économique (grande rue) ?
- Quels leviers pour le bâti existant (rénovation) ?